

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 15 mai 2018 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Diane Auger, commissaire
Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Mario Lebel, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire - Vice-présidente du conseil des commissaires
Madame Nicole Trudel, commissaire

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Monsieur Lebel a quitté vers les 19 h 50.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Est aussi présent, monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général

1. Vérification du respect de la procédure de convocation

À l'ouverture de la séance, monsieur le président Jean-Yves Laforest s'assure que la procédure de convocation de cette séance extraordinaire a été respectée. Me Jean-François Gamache confirme alors la transmission des avis requis.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 218 0518 :

Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0518-01 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

Absence de public.

4. Action collective

4.1 Huis clos

RÉSOLUTION 219 0518 :

Vers les 19 h 05, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Délibérations

Les membres du conseil des commissaires délibèrent.

4.3 Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 220 0518 :

Vers les 20 h 11, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adoptée à l'unanimité.

4.4 Décision - Action collective

RÉSOLUTION 221 0518 :

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier #150-06-000007-138 - jugement du 6 décembre 2016 et jugement rectificatif du 24 mai 2017);

ATTENDU la demande introductive d'instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier #150-06-000007-138) à la suite du jugement d'autorisation;

ATTENDU l'entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » (« Entente »);

ATTENDU les discussions tenues à huis clos;

ATTENDU que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droit ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige;

ATTENDU la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d'un litige;

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE :

D'APPROUVER l'Entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses »;

D'AUTORISER le président et le directeur général à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes;

DE VERSER l'Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n'a pas été approuvée par le Tribunal.

Adoptée à l'unanimité.

5. Séance déclarée close

RÉSOLUTION 222 0518 :

Monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE, vers les 20 h 15, que soit déclarée close la présente séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT

Patricia Pepin

SECRETAIRE

Me Jean-François Joubert